



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-83377>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-83377**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Cannes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21060029200010

Ville : CANNES

Code postal : 06406

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Géoréférencement des réseaux enterrés et aériens - Fibre optique, Signalisation et Eclairage public

Code CPV principal - Descripteur principal : 71352000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Montant minimum : 20 000 euros HT / maximum 200 000 euros HT

Critères d'attribution : Valeur technique appréciée au regard du Tvt : 45% Prix des prestations apprécié au regard du Dqe : 55%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 9 Date d'attribution : 20/08/26 Marché n° : 2026-0108 Opsia, Rue Louis Juvet, 83160 La Valette-Du-Var Montant Ht : 99 265,00 Euros Sous-traitance : non. Renseignements complémentaires : Date de conclusion du contrat: le contrat a été signé le 11/08/2026. Le contrat est consultable à la Direction des Achats, 06400 Cannes, sur rendez-vous. L'accord-cadre avec minimum

et avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Montant minimum par période 20 000 euros Ht/montant maximum par période 200 000 euros Ht; L'accord-cadre est conclu pour une durée de 18 mois

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/08/2026